



La transition énergétique, une obligation et une chance

Depuis une dizaine d'années, La Poste a mis en oeuvre, dans le cadre de sa politique RSE, de nombreuses solutions visant à réduire son empreinte environnementale. Elle met aujourd'hui ses savoir-faire à la disposition de ses clients, entreprises, administrations et collectivités.



Compensation intégrale de ses émissions carbone, conversion à 100% au 1er janvier 2016 à l'électricité d'origine renouvelable... Le Groupe La Poste est engagé activement depuis une dizaine d'années dans une ambitieuse politique de transition énergétique.

Menées à l'échelle d'une entreprise de cette taille, nos expérimentations nous ont permis d'en tirer des enseignements précieux et des savoir-faire éprouvés, que La Poste met désormais au service des entreprises et collectivités. L'objectif? Les aider à transformer la transition énergétique en opportunité. Premier domaine d'intervention: le recyclage. Aujourd'hui, 60% des papiers de bureaux ne sont pas recyclés.

La Poste, grâce à ses 80 000 facteurs qui sillonnent le territoire, facilite leur collecte et notamment celle des gisements les plus diffus, a fortiori dans les TPE et PME. En 2012, La Poste a donc lancé Recy'go. Fin 2014, ce service avait permis de collecter et recycler, via des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire, 29 000 tonnes de papier. Le carton fait désormais partie des déchets collectés via Recy'go, les cartouches d'imprimantes vont suivre. Outre la trentaine d'emplois en insertion créés par sa filiale Nouvelle Attitude, le Groupe a favorisé par le biais de ce programme le retour à l'emploi de plusieurs centaines de personnes en situation de handicap.

Avec 70 000 véhicules et près de 30 000 électriques (la première flotte électrique au monde) l'écomobilité constitue un deuxième axe de travail pour La Poste. Mobigreen (formations à l'écoconduite), Greenovia (conseil en optimisation des politiques de transport) et Véhiposte (optimisation de la gestion de flottes automobiles) : ces trois filiales du Groupe ont ou vont prochainement commercialiser des offres directement issues des savoir-faire acquis par La Poste. Enfin, La Poste intervient dans l'optimisation de l'efficacité énergétique des bâtiments. 44% de la facture énergétique de la France provient de ce poste et la loi sur la transition énergétique vise 500 000 logements rénovés par an à compter de 2017.

Pour contribuer à l'attente de cet objectif, La Poste met à disposition des collectivités ses compétences en matière de ciblage des populations concernées, doublées d'une offre d'accompagnement des projets de rénovation. Des projets pilotes, menés avec le Conseil Général de Vendée et le Conseil régional de Picardie, sont déjà en cours.